



Juillet 2022

Informations municipales

04 74 02 02 02

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Equipe municipale	2
Conseil municipal	2
Permanences "Rivolet Infos Accueil Numérique"	2
Auberge de Rivolet	2
Retour sur la fête du village le 25 juin !	3
Commerce ambulant	3
Déjections canines - Législation	3
Travaux de voirie	4
Fête de l'école	4
Rallye Mathématiques Transalpin	4
Ecole - informations diverses	4
Organisation du temps scolaire - 2022-2023	4
Horaires de la garderie périscolaire	4
Espace info énergie - Rhône	4
Frelon asiatique et recherche de nids	5
Réunion des associations de notre village	6
L'écho de la Vallée du Morgon	6
La Classe en 3	6
Expo Concert Projection	6
Association Hippotoufer - Stage de cirque	7
Randonnée mensuelle - ASL	7
Entreprise Doom Wood	7
La Cie les mots de la Lune et Hippotoufer	7
Stages d'été - Voix musique nature et création proposée par Aède	8
Collectif d'Étr'Acteur	8
Trail de la Fontaine des Anes - Edition rocambolesque	9
Une lettre plus verte...Recevez-la par mail	10

Dates à retenir

30/06 : Réunion des associations de notre village
01/07 : Fête de l'école – Aire de loisirs
02/07 : Concert de l'écho de la Vallée du Morgon – Salle des fêtes de Rivolet
02/07 : Concert avec Valérie CRISTINA et Jean Pierre MORGAND – Auberge de Rivolet
05/07 : Réunion de la classe en 3 – Salle de la mairie de Rivolet
04 au 08/07 : Travaux de voirie
07/07, 21/07 et 04/08 : Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »
08/07 : Expo Concert Projection – Le Petit Vernay
08 et 22/07 : Espace info énergie – Villefranche-sur-Saône
11 au 15/07 : Stages de cirque enfants – Association Hippotoufer
11 au 15/07 et 18 au 21/07 : Stages d'été – Voix musique nature et création – Aède
12 au 16/07 : Stage de clown de théâtre adulte - Collectif d'Étr'Acteur
21/07 : Conseil municipal
24/07 : Randonnée mensuelle – ASL



MAIRIE

Secrétariat

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet www.rivolet.fr: mardi : 7h30-12h / Jeudi : 16h-19h / Vendredi : 10h-12h30

Pour cause de formation, le secrétariat de mairie sera **fermé le vendredi 8 juillet**.

En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie **sera fermé du lundi 25 juillet au mercredi 17 août, ainsi que le vendredi 26 août et le lundi 29 août**.

Pendant cette période de fermeture, une **permanence sera tenue comme d'habitude le jeudi de 18h à 19h**.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter :

- Madame Catherine BUTET, maire au 04 26 74 42 84
- M. Charles-Alexandre ORTONNE, 1^{er} adjoint au 04 74 03 42 37
- M. Didier COMBIER, 2^{ème} adjoint au 06 33 65 15 22
- M. Jean-Pierre GIRAUD, 3^{ème} adjoint au 09 81 09 04 33
- Madame Joëlle RUBENS, 4^{ème} adjointe au 06 85 31 64 12

Equipe municipale

Suite aux élections municipales du 12 juin et à la séance du Conseil municipal du 23 juin dernier, la municipalité vous présente les membres de la nouvelle équipe municipale :

- Madame Catherine BUTET, maire
- Monsieur Charles-Alexandre ORTONNE, 1^{er} adjoint
- Monsieur Didier COMBIER, 2^{ème} adjoint
- Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, 3^{ème} adjoint
- Madame Joëlle RUBENS, 4^{ème} adjointe
- Madame Béatrice BOUGAIN conseillère municipale
- Monsieur Julien FELLOTT, conseiller municipal
- Madame Sylviane AULAS Conseillère municipale
- Monsieur David THOMASSET, conseiller municipal
- Madame Priscille DU MANOIR conseillère municipale
- Madame Françoise BRANCIARD conseillère municipale
- Madame Marjorie GRIERE-FURTAK conseillère municipale
- Monsieur Hugues FELLOTT, conseiller municipal
- Madame Catherine BARRIERE conseillère municipale
- Madame Karine BOUDOT, conseillère municipale

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 21 juillet à 20h30** dans la salle de réunion de la mairie.

En préalable à cette réunion, Monsieur Ghislain de Longevialle viendra présenter le projet de P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) aux membres du Conseil municipal.

Vous pouvez le visualiser via ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=oPE9TCGP02w>

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives. En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers.

C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois de juillet, les permanences auront donc lieu, sur rendez-vous, **le jeudi 7 juillet, le jeudi 21 juillet et le jeudi 4 août, de 18h à 19h en mairie de Rivolet**.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Auberge de Rivolet

« Bonjour,

Aux beaux jours ont succédé des jours très chauds, heureusement, nos terrasses ombragées vous accueillent pour vous sustenter (demandez notre nouveau menu SALADES classique ou typée orientale) et /ou vous désaltérer.

Les beaux jours portent aussi vers les évènements musicaux, aussi apporterons nous notre pierre à l'édifice en recevant à l'auberge le SAMEDI 02 JUILLET pour un concert unique gratuit (SVP merci pour le chapeau !) un nouveau DUO constitué par Valérie CRISTINA et Jean Pierre MORGAND ex chanteur du groupe « LES AVIONS » popularisé par le tube des années 80 « NUIT SAUVAGE », qui fait actuellement parti de « Les Années 80 – La tournée »

Article du progrès 'dans la cuisine d'un duo' / Sur la page facebook de l'auberge

A très bientôt. Bahija et Alain »

Retour sur la « fête au village » du 25 juin !

Ce samedi, les rivoliens étaient invités pour un moment convivial. A partir de 16h, autour de l'aire de loisirs, petits et grands se sont retrouvés pour jouer. Au programme, des jeux d'adresse comme le molky ou le palet breton mais aussi des jeux d'équipe : initiation au tchoukball, partie de football intergénération. A côté des joueurs était installé un atelier cuisine où les participants ont composé des salades pour le repas du soir, d'autres rivoliens s'étaient installés sur les gradins pour discuter sous le soleil. La convivialité et la bonne humeur dominaient dans les jeux et les échanges.

A 17h55, une pluie torrentielle a obligé tout le monde à se mettre à l'abri rapidement. C'est donc naturellement qu'une grande partie du public a rejoint le préau du pressoir. Sous l'abri, une exposition présentant les projets participatifs de la commune (permaculture) et les besoins et avis recueillis lors de la consultation proposée par le comité participatif. Environ une centaine d'habitants ainsi que les élèves de l'école ont répondu aux 3 questions posées : qu'est-ce que j'aime à Rivolet, ce que j'aimerais changer dans mon village, quelles sont mes propositions pour un Rivolet idéal ? Au total, plusieurs centaines de messages collés sur des post-it ont été recueillis, ils ont été collés sur des fresques dessinés par Benjamin Flao. Malgré le froid et l'humidité, chacun a pris le temps de prendre connaissance et d'échanger autour de ces messages. Certains ont aussi émis de nouvelles idées qui ont rejoint la collecte.

Un temps d'apéritif offert par la commune suivi d'un repas barbecue / salade a réchauffé les participants. Le TRUC (Terrible Ukulélé Rivolet Club) et des musiciens locaux ont animé la soirée d'abord par des chansons puis par un répertoire folk. La pluie ayant cessée, les danses ont pu se poursuivre devant le pressoir jusque tard dans la soirée.

La convivialité, la joie d'être ensemble (jeunes et anciens, nouveaux et anciens rivoliens), le sourire et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! « C'est quand la prochaine fête au village ? » entendait-on revenir dans les conversations !

Les panneaux sur la consultation et sur l'atelier permaculture seront exposés pour que chaque rivolien puisse en prendre connaissance.

Commerce ambulant

Sur la place de la bascule, tous les dimanches de 18h à 22h, est stationné un commerce ambulant de vente de produits italiens. Nous vous remercions de bien vouloir laisser disponible cet emplacement réservé aux commerçants afin qu'ils puissent exercer leur activité.

Déjections canines - Législation

Dans le village, et notamment le bourg, il est régulier de constater la présence de déjections canines. En tant que « responsable de la salubrité publique », la mairie tient à informer les habitants de la législation en matière de déjections canines et demande à chacun de la respecter.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux sauf au droit des passages piétons. En dehors de ces cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et plus particulièrement sur la zone de loisirs.

En cas de déjection en dehors des caniveaux, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Il est rappelé que les chiens de catégorie 1 doivent être tenus en laisse et munie d'une muselière sur la voie publique.

Travaux de voirie

L'entreprise THIVENT va entreprendre des travaux d'entretien de voiries sur la coursière de Saint Cyr entre le 4 juillet et le 8 juillet inclus.



ECOLE

Sou des écoles - Fête de l'école

Un pot de fin d'année aura lieu **le vendredi 1^{er} juillet à 18h15 à l'aire de loisirs**.
Ce sera l'occasion de fêter la fin des classes et le départ des CM2 en 6^{ème}.

Rallye Mathématique Transalpin

Pour la deuxième année consécutive, les élèves ont été qualifiés pour la finale du Rallye Mathématique Transalpin et sont arrivés 2^{ème}.
La remise des prix se fera en mairie le jeudi 30 juin à 13h30. Bravo à eux pour leur travail !

Ecole - Informations diverses

L'école se terminera le mercredi 6 juillet à 12h.

La rentrée des classes sera le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h30.

Félicitations aux 8 élèves admis en 6^{ème} (Elisa MARET, Hugo BESSY, Tom DUVERNAY, Cassandra MARAIS, Timéo HISBERGUE, Maxence CHASSET, Paul MOREIRA, Elisabeth BROSSARD).

Pas de changement pour l'équipe enseignante à la rentrée des classes le jeudi 1^{er} septembre 2022 :

- Classe des maternelles : Carole MANSOUR
- Classe des CP-CE1-CE2 : Pauline FERREIRA
- Classe des CE2-CM1-CM2 : Boris THOMAS qui assurera par ailleurs la Direction

Organisation du temps scolaire – année 2022-2023

A compter du 1^{er} septembre 2022, les horaires de l'école sont les suivants :

- Lundi : 8h30-11h45 / 13h30-16h15
- Mardi : 8h30-11h45 / 13h30-16h15
- Jeudi : 8h30-11h45 / 13h30-16h15
- Vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-16h15

Horaires de la garderie périscolaire

A compter du 1^{er} septembre 2022, les horaires de la garderie sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi : de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30
- Vendredi : de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h.

Les documents d'inscription à la garderie et cantine, envoyés par mail aux parents, sont à remettre avant le 30 août dans la boîte aux lettres de la mairie ou lors de la **permanence du 30 août** de 18h30 à 19h30.



ENVIRONNEMENT

L'espace info->Energie du Rhône

Cet espace renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie. Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. **Sur RDV au 04 37 48 25 90**

Les permanences de février ont lieu **le mercredi 13 juillet et le mercredi 27 juillet de 9h30 à 16h30** à l'adresse suivante :

13 rue Claude Bernard - 69400 Villefranche-sur-Saône

Des informations sont également disponibles sur le site internet suivant : www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2021 : Des indicateurs à la hausse

Malgré un hiver 2020-2021 rigoureux et de gelées tardives, un printemps et un été plutôt maussades, la saison 2021 a été une année tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec un nombre de nids découverts équivalent à celui de 2020.

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2021 nous incite à la plus grande vigilance pour 2022.

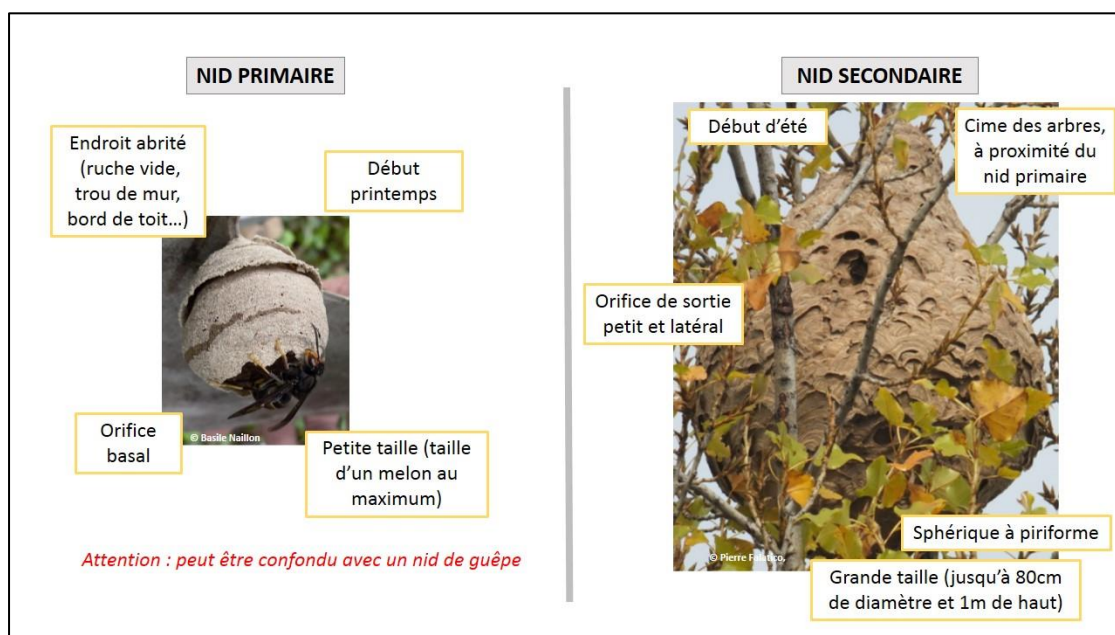
Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire





ASSOCIATIONS / ARTISANS-COMMERÇANTS

Réunion des associations de notre village

Nous proposons aux responsables des associations rivoiliennes une rencontre **le jeudi 30 juin à 18h30 dans la salle de la mairie** afin d'organiser le planning de l'utilisation des salles communales (salle de réunion, salle de motricité, salle des fêtes) pour l'année 2022/2023. Nous ferons aussi le point sur les événements des associations pour l'année écoulée.

Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, partager vos projets à venir.

Un petit pot de l'amitié offert par la municipalité clôturera cette rencontre.

L'écho de la Vallée du Morgon

Concert le **samedi 2 juillet** à la salle des fêtes de Rivolet à 19h – Entrée libre

La classe en 3

La Classe en 3 se réunira le **mardi 5 juillet à 20h** à la salle de réunion de la Mairie.

Si vous êtes nés en 2003, 1993, 1983, 1973, 1963, 1953, 1943, 1933... et que vous souhaitez participer à la fête des conscrits, n'hésitez pas à vous joindre à nous, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Si vous ne pouvez pas être disponible à cette réunion mais que vous souhaitez faire vos conscrits, vous pouvez contacter **Géraldine BESSY** au 06 87 85 79 86.

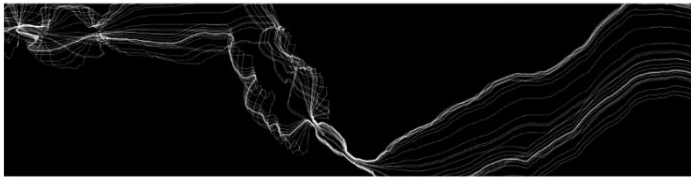
A très vite...

vendredi **EXPO/CONCERT** **8 JUILLET** PROJECTION

au Petit Vernay - 69640 RIVOLET

19h30 Ouverture

Expo de **Gladys Brégeon** / dessins autour du Duo Forages



21h30 Duo Forages / Vincent Goudard & Gladys Brégeon



FIB_R est une performance audio visuelle dans laquelle sons et images opèrent sur scène en temps réel. **FIB_R** nous plonge dans un corps, celui de la fibre optique. L'œil s'ouvre sur son invisible omniprésence, pénètre les tissus du réseau et ausculte les processus à l'œuvre.

22h30 Projection court-métrage & rencontre d'**Obélus Production**



Sur place crêpes salées & sucrées + buvette locale.

Entrée adhérents 10€ - Chômeur, intermittent 8€ - Étudiant 5€
Non adhérents : Entrée + 2€ d'adhésion à la soirée ou 5€ à l'année.

BILLETTERIE EN LIGNE : www.helloasso.com/associations/aede-asso/evenements/concert-expo-projection

infos et résas : 0688320748 ou 0685316412 - labalademusicale@gmail.com

BILLETTERIE



N° de licence entrepreneur de spectacle : L-R-2068461 - Ne pas jeter sur la voie publique

Association HIPPOTOUFER

Stages de cirque enfants pendant les vacances d'été : du 11 au 15 juillet 2022

- Stage 4- 6 ans : du lundi au vendredi de 16h05 à 17h35 : 44€

Découverte ou approfondissement des arts du cirque

- Stage 7ans et plus : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h : 60€

+ adhésion Hippotoufer 1€ pour les enfants

10% de réduction pour les fratries

Suite à de nombreux désistements de dernière minute lors des précédents stages, et à notre équilibre financier au plus juste, nous comptons sur vous pour nous prévenir à l'avance (au moins 1 semaine) en cas désistement ou pour payer le stage malgré tout.

Renseignements et inscriptions par mail à cette adresse : suenodelarte@gmail.com

Par téléphone au 07 52 03 93 43

Sur le site : <https://dindesfolles.com/2021/09/16/stages-de-cirque-enfants-2021-2022/>

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 24 juillet** (le 4^{ème} dimanche du mois).

Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

Entreprise Doom Wood

Installation à Rivolet de DOOM WOOD : créations en bois, métal et résine. Planches à découper et autre art de la table, luminaires, mobilier sur-mesure. Personnalisation au graveur laser sur objets en bois pour toutes occasions (mariage, anniversaires, fêtes, objets publicitaires...). Tout est fait à la main de façon artisanale. Retrouvez-les sur Facebook et Instagram : @bydoomwood

La Cie Les Mots de la Lune et Hippotoufer

L'atelier d'éveil circo-ludique est une discipline adaptée aux jeunes enfants qui leur permet d'expérimenter leur corps, l'espace, les objets et la relation enfant-adulte de manière ludique et sensorielle.

Durant cet atelier, sont proposés :

- Des jeux d'échauffement collectifs pour mieux connaître son corps par l'acrobatie, la danse, le mime, en chanson, en histoire ou en musique,
- Des parcours de motricité avec matériel adapté aux tout petits
- Des portés acrobatiques simples adulte-enfant,
- De la Manipulation d'objets de cirque et du quotidien
- Des jeux coopératifs, sensoriels et des relax

Les ateliers sont ouverts aux enfants âgés de 1 à 4 ans et un adulte de confiance accompagnant (un parent, grands-parents, nounou, tata, tonton, ...)

Les adultes sont invités à participer activement pour faciliter l'immersion de l'enfant dans les jeux proposés, assurer sa sécurité physique et affective, partager un temps privilégié avec lui, le guider dans la socialisation avec les autres participants.

2 ateliers / 9 séances, un samedi matin/mois

Horaires : • 1-2 ans de 9h30 à 10h30 / • 3-4 ans de 10h45 à 11h45

Dates : octobre, novembre, décembre 2022, janvier, février, mars, avril, mai et juin 2023,

Une séance d'essai gratuite (sur inscription), aura lieu en septembre 2022

Tarifs : 90€ les 9 séances / 170€ pour 2 enfants (tarif spécial fratrie)

+5€ d'adhésion adulte et 1€ d'adhésion enfant

Lieu : Salle de motricité, à côté de la mairie, Place d'Auberville, 69640 Rivolet

Maude Lallier / maudelalune@yahoo.fr - 06 77 01 19 42

Cie les Mots de la Lune

Clown, Théâtre, cirque, LSF (Langue des signes française)

Création de spectacles vivants pour la scène et la rue

Formation, ateliers et stages

<https://maudelalune.wixsite.com/lesmotsdelalune> <https://www.facebook.com/Maudelalune/>

★ Stage d'été ★

Voix musique, nature et création

proposé par Aède au petit vernay à Rivolet
du 11 au 15 juillet ou du 18 au 22 juillet

Stage enfants 10h à 12h
Stage Ados 16h 18h
Stage adultes 19h 21h

Ces stages s'adressent à toutes personnes
désirant s'initier, découvrir, approfondir, explorer, sortir
sa voix par la création.

★ Le contenu du stage ★

.Ballade en nature, écrire un texte; une phrase, des mots,
recherche de mélodie
Découvrir explorer sa voix avec échauffement, technique vocale
et pratique sur le texte écrit, travail autour de l'accompagnement
du texte avec représentation finale de la création de chacun.

Avec l'artiste musicienne auteure, compositeur interprète
Marie Rubens
qui intervient depuis plusieurs années dans cette voie
avec des écoles, des institutions, des compagnies, des structures
musique actuelle.

50 euros la semaine + adhésion Aède 5 euros.

L'inscription se fait auprès de l'association Aède
en versant un chèque de la totalité du stage
50 euros la semaine qui sera retiré à la fin du stage.
Association Aède Chez Mme Rubens
Le petit vernay 581 route de la grange du Loup 69640 Rivolet.
+ Adhésion à l'association Aède de 10 euros à régler le jour J

★ Contact de l'artiste Marie Rubens ★
pour toutes informations 06 88 32 07 48.

Collectif d'Êtr'Acteur

L'année du Collectif d'Êtr'Acteur se termine par une répétition publique au Hangar 717 de Gleizé le samedi 9 juillet à 18h30. Nous vous proposons une immersion dans le travail des clowns. L'interaction directe entre le plateau et la mise en scène. Suite à une séance d'échauffement, des petites scènes en cours de construction vous seront proposées ainsi que des improvisations. Ce moment est l'occasion pour nous de mélanger deux groupes de clowns, l'atelier du jeudi soir qui se passe à Rivolet tout au long de l'année et le groupe régulier du Collectif.

Un stage de clown de théâtre adulte aura également lieu **du 12 au 16 juillet à Rivolet**, et un nouvel atelier clown est prévu à la rentrée.

Trail de la Fontaine des Ânes : édition rocambolesque

Après deux annulations consécutives liées à la Covid-19, nous nous faisons une joie de pouvoir enfin fêter les 10 ans du Trail de la Fontaine des Ânes.

Malheureusement, l'évènement n'a pas pu avoir lieu comme nous l'imaginions.

En effet, une première alerte orange (le samedi 4 juin au matin) nous a contraints à :

- demander aux concurrents du 88km de basculer sur le 61 km ;*
- demander aux concurrents du 61 km (et donc aux concurrents du 88km) de décaler leur départ à 6h du matin (horaire de fin de l'alerte orange annoncée samedi) en lieu et place de l'horaire initial prévu à 4h du matin.*
- Reprogrammer les postes de chaque bénévole pour assurer un accueil optimal malgré ces changements.*

Tout nous semblait sous contrôle.

Et puis, dimanche matin, à 5h, une nouvelle alerte orange tombait, annoncée jusqu'à 16h.

Cette alerte, nous a contraints à annuler le Trail de la Fontaine des Ânes dans sa totalité.

Cette annonce a été un coup de massue pour les concurrents, mais également pour tous les bénévoles mobilisés pour l'occasion.

Malgré cela, la très très grande majorité des concurrents qui avaient fait le déplacement, nous a soutenus, compréhensifs, solidaires et reconnaissants du travail et de l'énergie fournis.

Quant aux bénévoles, ils ont été là, comme toujours, actifs pour assurer le rangement et terminer cette journée autour d'un chouette moment de convivialité, pour réchauffer les cœurs.

L'heure est désormais au repos.

La Mairie de Rivolet

La municipalité vous souhaite un bel été

Vers une lettre plus verte....

Recevez-la par mail !

Dans un souci de développement durable et de lutte contre le gaspillage, nous vous proposons de recevoir la lettre verte directement par messagerie électronique.

Pour cela, rendez-vous sur le site de la commune www.rivolet.fr et compléter le formulaire proposé.

Cette démarche vous permettra de disposer d'informations plus complètes plus rapidement.